

17/11/18

Volume XVII – Lettre 7

9 Kislev 5779



Hil'hoth Bera'hoth par le Rav Dovid Ostroff,
sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, *chlita*

Hil'hoth Bera'hoth: Chinouï makom (changement de place).

Celui qui commence à manger dans un endroit clos perd le bénéfice de la *bera'ha richona* (bénédictio précédant la consommation d'un aliment), dès qu'il le quitte. Par exemple, celui qui, bien que sachant qu'il va devoir sortir, commence à manger une pomme, assis dans la cuisine, devra lors de son retour réciter une nouvelle *bera'ha* (bénédictio) car il aura perdu le bénéfice de celle qu'il a déjà prononcée.

Restaurant.

Dîner seul au restaurant ne permet pas d'appliquer cette règle (de laisser un convive derrière soi, voir la dernière Lettre) car les autres clients du restaurant bien que partageant la même salle ne constituent pas un groupe.

Par contre si vous prenez le repas avec quelqu'un :

- Si cette personne a récité la *bera'ha ha'barona* avant que vous ne reveniez à table, son repas est considéré comme clos et vous avez perdu le bénéfice de votre *bera'ha richona*.
- Si elle ne vous a pas attendu, vous devrez, également, réciter une nouvelle *bera'ha*.

Continuer de manger.

Celui qui prend des bonbons et sort de chez lui avec un bonbon en bouche n'a pas à réciter une nouvelle *bera'ha* car il continue sa dégustation. Par contre, il devra la répéter s'il entame un autre bonbon, même s'il en avait l'intention dès le départ. ¹

Résumé.

Il n'y a pas lieu de considérer un *chinouï makom* dans les cas suivants :

- on prend la totalité du repas dans la même maison.
- on peut voir l'endroit où l'on a récité la *bera'ha*. ² (voir note)
- un des convives avec lequel on partage le repas est encore à table lorsque l'on y retourne
- on commence à consommer un aliment en marchant
- on commence à manger avec un pied à l'extérieur

[1] א"מ א"מ א"מ א"מ א"מ [2] C'est problématique si un *rechouth harabim* sépare l'endroit où l'on a mangé de celui où l'on se trouve ou si l'on va dans une autre maison.

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport ויצא

(XXVIII:10)

וַיֵּצֵא יַעֲקֹב מִבְּאֵר שֶׁבַע וַיֵּלֶךְ תְּרַנָּה.

Jacob sortit de Ber-Chéva et se dirigea vers Haran.

En regardant attentivement la *Sidra* dans le *Séfer Torah*, il apparaît que contrairement à la plupart des *sidroth*, Vayétsé est écrite sans aucun espace entre les différents chapitres qui la composent.

Rav Haïm Chmouevlevitz explique que la *Sidra Vayétsé* contient un certain nombre de sujets différents: la fuite de Yaacov devant Essav, les relations de Yaacov avec son rusé beau-père Lavan, les relations de Yaacov avec ses femmes Rachel et Léa, ainsi que les interactions entre les deux femmes, la naissance des tribus et la fuite de Yaacov de chez Lavan pour retourner vers le pays de ses parents. Après examen particulier de chacun de ces épisodes, un certain nombre de questions difficiles et apparemment sans réponse se posent.

La *Torah* a délibérément structuré la *Sidra Vayétsé* en un récit long et continu pour nous enseigner qu'il est impossible d'isoler un de ces événements, de le juger ou d'évaluer l'un ou l'autre de ces protagonistes individuellement. Au contraire, chaque épisode n'est qu'un élément d'un tableau beaucoup plus vaste, qui ne peut commencer à être compris qu'en reculant et en le visualisant dans son ensemble.

Le Darké Moussar rapporte une histoire édifiante au sujet d'un rabbin hassidique, le Yaroslover qui eut le mérite de vivre jusqu'à l'âge de 100 ans. Quand on lui demanda ce qui lui avait valu une vie aussi longue et saine, il répondit avec des mots pleins de sagesse: «Ne pensez pas que j'ai eu une vie facile. J'ai eu ma part de difficultés et de douleurs comme tout le monde. Parce que j'ai vécu plus longtemps, j'ai eu plus de raisons et d'occasions de souffrir. Il m'aurait été très facile et naturel de me plaindre à *Hachem* : « Pourquoi cela a-t-il dû arriver ? Et pourquoi ceci ne pouvait se dérouler différemment ? »

« Mais j'avais peur que si je commençais à demander une justification et une explication des pratiques de *Hachem*, la Cour céleste dise : " Si ce rabbin tient tant à recevoir des réponses, appelons-le ici et donnons-les-lui! ". Je n'ai donc jamais posé ce type de questions. Je n'ai pas eu plus de réponses que d'autres, mais comme je n'ai jamais rien demandé, ils m'ont laissé demeurer ici aussi longtemps! »

Comme la *Torah* a été écrite pour toutes les générations, il est clair que les leçons qui y sont contenues sont applicables à toute personne à travers les âges. La leçon consistant à ne regarder un événement que dans un contexte et une perspective plus large doit être extrapolée aux situations auxquelles chacun de nous est confronté. Nous devons réaliser que, bien que nous ne comprenions pas toujours immédiatement les voies de *Hachem*, nous devons néanmoins être certains que tout ce qui se passe fait partie de son plan directeur plus vaste, ... que nous comprendrons un jour.

Rabbi Yehochoua ben (fils de) Levi disait : « chaque jour, une voix céleste sort du Mont Horeb, proclamant : « Malheur aux créatures qui ont humilié la Torah, car qui n'étudie pas s'appelle «réprimandé», comme le dit le verset «C'est un anneau d'or dans le groin d'un porc, qu'une belle femme dépourvue de jugement» (Proverbes 11:22). Il est également dit : "Et les tables étaient l'œuvre de D-ieu et l'écriture était l'écriture de D-ieu gravée sur les tables" (Exode 32:16). Ne lisez pas "חרות" (gravé), mais plutôt "חירות" (liberté), car il n'est d'homme libre que celui qui s'adonne à l'étude de la Torah. Et qui étudie la Torah s'élève, comme il est écrit : "De Matana [les Israélites se sont rendus à] Na'haliel et de Na'haliel [à] Bamoth" (Nombres 21:19) ».

Avant d'analyser de plus près notre *Michna*, voyons quelques commentaires sur son sens littéral, difficilement compréhensible par la seule traduction. Tout d'abord, le Mont Horeb est un autre nom du Mont Sinai. Ainsi, D-ieu pleure à l'endroit où la Torah a été donnée sur le peu d'attention qui lui est accordé. Par ailleurs, le verset cité à la fin de la *Michna* est apparemment une description des pérégrinations des hébreux dans le désert, insérée de manière énigmatique immédiatement après le Chant du Puits d'Israël (Nombres XXI:17-18). Le *Talmud* l'explique de manière allégorique : celui qui mérite de recevoir le don («*matana*») de la Torah (et l'utilise correctement), la verra transformée en héritage de D-ieu («*na'haliel*»), qui lui permettra de s'élever à de grandes hauteurs («*bamoth*») (*Erouvin* 54a). Ainsi, le verset cité contient une référence voilée aux hauteurs accessibles grâce à l'étude de la Torah, qu'Israël a instinctivement reconnue en se délectant des qualités surnaturelles du puits du désert. La pertinence du verset du porc orné d'un anneau, sera étudiée en peu plus loin.

Il est intéressant de noter que notre *Michna* emploie des termes quasi poétiques. Rabbi Yehochoua n'affirme pas que tel acte est délictueux en usant de la terminologie précise généralement utilisée dans les discussions sur la loi juive, mais pratique plutôt la métaphore en décrivant D-ieu lui-même, pleurant sur le manque d'assiduité d'Israël dans l'étude de la Torah. Le message est bien sûr plus poignant, mais d'une certaine manière moins exigeant. Les Sages n'imposent pas de norme pour l'étude de la Torah, ni ici ni ailleurs, telle que par exemple l'affirmation que quiconque n'étudie pas un minimum défini d'heures par jour est un pécheur. En fait, l'étude de la Torah figure parmi les rares *mitsvoth* (commandements) pour lesquels il n'y a pas de quotité fixe, pas de minimum (ou de maximum) d'exigences quotidiennes (*Michna Péa* I:1).

La raison en est que le judaïsme prend bien garde de ne pas être une religion standardisée. Chaque Juif doit au moins réciter le *Chema* chaque matin et chaque soir, de manière à ne pas passer un seul jour sans parole de Torah sur les lèvres. Bien sûr, certains Juifs étudieront beaucoup plus, mais au-delà de cela, les Sages n'édicte pas, ne peuvent pas édicte de normes précises. Ce qui est banal et ne demande aucun effort, en quantité et en qualité, à un étudiant de *Yechiva* à temps plein, peut constituer un défi de taille pour celui qui travaille ou pour le père de famille n'ayant pas eu d'éducation juive. Chaque individu seul sait ce dont il est capable. Nos Sages peuvent exhorter et conseiller, mais seul un individu (ainsi que D-ieu) se connaît vraiment.

à suivre

Un mot sur la Téfila

par Rabbi A. Leib Scheinbaum (*Pirkhé Chochanim*)

ותגמלנו חסדים טובים

et accorde-nous la bonté bienfaitante

Y a-t-il une bonté qui ne soit pas טוב, bienfaitante ? Le Chlah Hakadoch cite le *passouk* (*Beréchith* 32:11), dans lequel Yaacov Avinou avait craint que קטנתי מכל החסדים, "j'ai été diminué par toutes les bontés". Rachi explique que Yaacov était préoccupé par le fait que ses mérites "en stock" aient été épuisés par toutes les faveurs et la chance que *Hachem* lui avait accordées. Ainsi, nous demandons à *Hachem* que la bonté qu'Il nous accorde ne nous fasse pas perdre le bénéfice de nos mérites antérieurs.

Par contre, le Ets Yossef explique qu'il s'agit ici de החסדים qui, dans notre perspective limitée, ne semblent pas être bénéfiques. Par exemple, *Hachem* nous fait payer nos actions négatives middah k'neged middah, mesure pour mesure, comme moyen de nous transmettre une leçon importante : « Fais *Téchouva*, repens-toi, tu as commis une erreur dans ce domaine spécifique, amende-toi et corrige tes défauts. ». Il s'agit d'un חסד, une bonté de *Hachem*. Malheureusement, nous ne réalisons pas toujours les avantages que nous pourrions tirer de ces actions. C'est pourquoi nous implorons *Hachem* de nous octroyer du bon qui est essentiellement bon, pas du חסד qui semble négatif, mais qui, en réalité, a une conséquence positive.

A la mémoire de Yoel, Yechoua ben Yosseph véMessaouda CHAOUAT (14 Kislev 5777)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**